N° 2026CD0857

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065886-20260801-2026CD0857-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/08/2026
Publication : 03/08/2026

Le Président de Loire Forez agglomération,

Objet : Déclaration sans suite d'un marché concernant l'achat de véhicules légers d'occasion pour les besoins des différents services de Loire Forez agglomération – lots 3 et 8

- VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,
- VU le procès-verbal d'installation et d'élections en date du 7 avril 2026 portant élection du Président de Loire Forez agglomération et des membres du bureau,
- VU la délibération n° 9 en date du 7 avril 2026 portant délégations d'attribution au Président,
- VU l'arrêté n°2026ARR0899 en date du 13 avril 2026 portant délégation de fonction et de signature à monsieur Jean-Paul TISSOT, 5ème conseiller communautaire délégué en charge de la commande publique,
- VU l'article R2185-1 du code de la commande publique.

Considérant la nécessité de mettre en place un marché passé sous une forme ordinaire pour l'achat de véhicules légers d'occasion pour les besoins des différents services de Loire Forez agglomération et d'allotir le marché comme suit :

Lots	Désignation
1	véhicule léger utilitaire d'occasion petit volume pour le service voirie sud
2	véhicule léger **électrique** type citadine d'occasion pour le service mutualisé « pool Laplatte »
3	véhicule léger 4x4 d'occasion pour le service eau centre
4	véhicule léger 4x4 GNV d'occasion pour le service eau sud
5	véhicule léger utilitaire d'occasion gros volume pour le service eau nord
6	véhicule léger 4x4 GNV d'occasion pour le service eau Grenelles
7	véhicule léger électrique utilitaire d'occasion petit volume pour le service eau (chimistes)
8	véhicule léger utilitaire 4x4 d'occasion petit volume pour le service assainissement
9	véhicule léger utilitaire d'occasion petit volume pour le service déchets
10	véhicule léger utilitaire d'occasion petit volume pour le service déchets
11	véhicule léger utilitaire d'occasion petit volume pour le service déchets

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence, publié le 22 juin 2026 dans le cadre d'une procédure formalisée en appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP.

Considérant qu'à l'issue de la consultation, il apparaît nécessaire de déclarer la procédure sans suite pour infructuosité car aucune offre n'a été remise pour les lots 3 et 8.

DECIDE

Article 1 : De déclarer la procédure sans suite pour infructuosité pour les lots 3 et 8 car aucune offre n'a été remise pour ces deux lots.

Article 2 : De relancer une consultation dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R. 2122-2 pour les lots 3 et 8.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de Loire Forez agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision, dont il sera rendu compte à la plus prochaine séance du conseil communautaire, sera transmise à monsieur le sous-préfet de Montbrison.

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon via le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification et/ou publication.

Fait à Montbrison

Signé électroniquement le 01/08/2026

Par délégation, pour le président,
conseiller communautaire délégué en charge à la commande publique
Jean-Paul TISSOT